

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 MARS 2012

<u>Présent-e-s :</u>	M.	Daniel	Fischer	DCe	Président
	Mme	Tatiana	Hoyos Bajrami	BA	Vice-présidente
	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Secrétaire du bureau
	M.	Olivier	Sauty	MCG	Membre
	M.	Pierre	Barbey	BA	Conseiller
	Mme	Marcelline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Bernard	Boymond	DCe	Conseiller
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	Mme	Muriel	Devins	LR+	Conseillère
	M.	Nicolas	Dewaele	DCe	Conseiller
	M.	Florian	Giacobino	LR+	Conseiller
	M.	Christian	Hottelier	BA	Conseiller
	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
M.	Guillaume	Sauty	MCG	Conseiller	
Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère	
M.	Alain	Walder	DCe	Maire	
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe	
Mme	Helen	Schneuwly	LR+	Adjointe	
M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général	

Excusé-e-s : - . . . -

Procès-verbaliste : Mme Frédérique Barbe

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus
 MCG : Mouvement citoyens genevois

M. D. Fischer, président du Conseil municipal, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et ouvre la séance à 20h30.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 31 janvier 2012
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjointes
- V. Rapport des commissions :
 - *Néant*
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1293 Crédit d'investissement 2012 de CHF 165'000.- destiné à des travaux d'entretien et à la réalisation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à la Bossenaz*
- VII. Propositions individuelles, questions et divers
- VIII. Calendrier

➔ **N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER 2012

M. L. Lavarini demande la modification suivante :

Page 71, point 8 : « M. L. Lavarini *demande que la mairie se renseigne sur la nécessité d'effectuer un marquage de l'emplacement des pots ...* ».

➔ **Aucune autre modification n'étant demandée, le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2012 est approuvé avec remerciements à son auteur.**

III COMMUNICATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

1. La 35^{ème} course pédestre « A travers le coteau » se déroulera le 21 avril prochain. Une catégorie, réservée aux conseillers municipaux et se déroulant par équipe, prendra le départ à 16h15. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat de la mairie.
2. Réception et lecture d'un courrier daté du 29 février 2012 et signé d'une quarantaine d'habitants du bas du village de Bardonnex. Ce courrier fait part de leur inquiétude face à la recrudescence de trafic et au danger lié à ce dernier.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTES

1. Protection des biens culturels - exercice

M. A. Walder informe qu'un exercice réunissant la protection civile et la compagnie des sapeurs-pompiers de Bardonnex se déroulera le mercredi 7 mars à la commanderie de Compesières. Il se fera en présence de Mme Michèle Künzler, conseillère d'État, et des autorités des communes de Bardonnex et avoisinantes.

2. Agents de police municipale (APM)

Un accord a été trouvé avec la commune de Plan-les-Ouates afin de bénéficier des prestations de leurs APM pour le montant prévu au budget, soit CHF 60'000.-. Une convention sera prochainement élaborée.

3. Aînés

M. A. Walder indique que les cartes de vœux et de remerciements, adressées par les Aînés de la commune suite à la distribution des cadeaux de Noël et du repas du 29 janvier dernier, sont en consultation.

4. Parapluies à l'effigie de la commune de Bardonnex

L'Exécutif a le plaisir d'offrir à chaque membre du Conseil municipal un parapluie marqué des armoiries de la commune de Bardonnex.

5. Bibliobus

Mme B. Guex-Crosier indique que, selon les statistiques 2011, 1476 emprunts de livres d'enfants et 380 d'adultes ont été effectués par le biais du bibliobus. Bien qu'en légère baisse par rapport à 2010, elle juge ces résultats satisfaisants.

6. Travaux de génie civil

Chaque ménage de la commune a été informé, par le biais d'un tous-ménages, de la réalisation prochaine de travaux de génie civil à la route du Pont-de-la-Fin et à l'embouchure du chemin d'Archamps.

Quant à la pose de revêtement phono absorbant que **Mme H. Schneuwly** avait annoncée lors de la précédente séance du Conseil municipal, soit du giratoire de la route d'Annecy au chemin d'Evordes et, du même giratoire à la sortie du village par la route des Hospitaliers, les travaux sont repoussés à 2014, des changements de conduites de gaz devant être effectués. Par contre, les travaux sur les tronçons allant du giratoire à la Mûre et à la douane du Pont-de-la-Fin seront réalisés à la fin de l'été.

En outre, des mesures de bruit ayant montré un taux trop élevé au niveau du giratoire de Compesières, un revêtement phono absorbant sera posé, sur une centaine de mètres, sur la route des Hospitaliers.

7. Mesures de ralentissement à Charrot

Mme H. Schneuwly indique que le marquage au sol de l'emplacement des pots figure sur les plans et qu'il était prévu de l'effectuer dès que chaque obstacle aurait trouvé sa place définitive et que la météo le permettrait.

V RAPPORT DES COMMISSIONS

Néant.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1293 Crédit d'investissement 2012 de CHF 165'000.- destiné à des travaux d'entretien et à la réalisation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à la Bossenaz

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **Mme B. Guex-Crosier** qui explique que les travaux initialement prévus et pour lesquels un crédit de fonctionnement avait été voté en novembre dernier, ont été réexaminés par Mme G. Thabuis, technicienne communale. Cette dernière a apporté des améliorations au projet telles que, concernant l'annexe, l'isolation du sol, du plafond et de la toiture, la mise en place de barres permettant l'installation de lumières « disco » lors de soirées d'anniversaire au local jeunes ; l'agrandissement, par la suppression d'un WC, de la salle des maîtres qui permettra l'ouverture et l'installation d'une bibliothèque publique ; l'installation, dans les classes principales, de vannes thermostatiques sur horloge permettant d'optimiser le chauffage. Enfin, la création d'une rampe d'accès en béton et l'adaptation d'un WC facilitant l'accueil de personnes à mobilité réduite sont prévues. Mme B. Guex-Crosier ajoute que ce projet a été préavisé favorablement par la commission des bâtiments.

Mme M. Devins demande si le remplacement des fenêtres est inclus dans le projet.

Mme B. Guex-Crosier lui répond par la négative.

➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote l'approbation du projet de délibération.**

D-1293 Crédit d'investissement 2012 de CHF 165'000.- destiné à des travaux d'entretien et à la réalisation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à la Bossenaz

Considérant,

- *le souci de l'Exécutif de porter une attention particulière à l'entretien courant de ses bâtiments communaux,*
- *le manque de locaux disponibles pour répondre à la demande des sociétés communales,*
- *la réouverture du bâtiment de la Bossenaz et la rénovation des deux classes principales en 2009 pouvant répondre à cette attente,*
- *les nouveaux projets prévus pour donner de la vie à ce bâtiment, notamment l'ouverture d'un local pour les jeunes et d'une bibliothèque,*
- *la motion demandant d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments communaux M/1011 du 21 décembre 2010,*
- *le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission bâtiments et école lors de sa séance du 20 février 2012,*

- l'exposé des motifs,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 165'000.- destiné à des travaux d'entretien et à la réalisation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à la Bossenaz.
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements sous la rubrique 0880.503.00.
3. De la porter à l'actif du bilan, 0880.143.00, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 20 annuités de 2013 à 2032.
5. D'attribuer au fonds de décoration le 1% du montant des travaux effectifs.

Cette délibération est adoptée par 15 voix pour, 1 abstention.

VII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Exposition de peinture

Mme M. Barrillier signale une exposition très intéressante de peintures réalisées par Mme Yannick Bonvin Rey, habitante de Landecy, à la galerie *Marianne Brand* à Carouge.

M. A. Walder rappelle que Mme Yannick Bonvin Rey avait réalisé pour la commune de Bardonnex, il y a trois ou quatre ans, une œuvre qui avait été reproduite sur les cartes de vœux.

2. Bardonnex-Nord

M. Ch. Hottelier demande quelle suite sera donnée à la lettre ouverte lue précédemment et signée des habitants du bas du village de Bardonnex.

M. A. Walder l'informe que la commune de Bardonnex pourra s'appuyer sur ce courrier pour interpeler le département des constructions et technologies de l'information (DCTI).

3. Chemin du Rouet et route des Ravières - travaux

M. Ch. Hottelier demande de quelle nature sont les travaux actuellement exécutés sur le chemin du Rouet et sur le trottoir de la route des Ravières.

Concernant le chemin du Rouet, il semble à **M. P. Barbey** qu'il s'agit de la remise à niveau de sacs d'eau pluviale et du remplacement de bordures, séparant la route de la piste cyclable, qui se seraient affaissées.

Quant à la route des Ravières, **Mme H. Schneuwly** se renseignera auprès du département et communiquera les informations obtenues lors de la prochaine séance de la commission des routes.

4. Patrouilleuses scolaires

M. O. Sauty s'inquiète de l'absence des patrouilleuses aux abords de l'école alors qu'elles auraient dû entrer en fonction le 1^{er} mars 2012.

M. A. Walder l'informe que la commune vient de recevoir l'autorisation d'exercer ; elles commenceront donc lundi prochain.

5. Travaux d'étanchéité au Centre communal

M. O. Sauty demande où en sont les travaux d'étanchéité au Centre communal.

Mme B. Guex-Crosier l'informe que les dalles de la terrasse ont été déposées et que les nouveaux matériaux isolants vont être mis en place.

M. O. Sauty s'étonne que les travaux arrivent à bout touchant alors que le délai référendaire de la délibération 1290, octroyant un crédit d'investissement de CHF 110'000.- pour la réalisation desdits travaux, n'est même pas expiré.

M. A. Walder précise que de l'eau s'infiltrant à l'intérieur du bâtiment, la nécessité d'entreprendre rapidement les travaux était avérée. Il ajoute que ces derniers auraient tout à fait pu être réalisés sans l'aval du Conseil municipal.

M. P. Barbey indique que des problèmes d'étanchéité étaient déjà évoqués il y a 20 ans ; le lancement d'un référendum aurait probablement été une perte de temps.

Si le problème existe depuis 20 ans, cela fait longtemps que le problème aurait dû être résolu. **M. O. Sauty** estime que, dans ce cas, il était du devoir de la commune de se donner les moyens et le temps de faire les choses en bonne et due forme et non dans l'urgence.

M. A. Walder ajoute que des infiltrations d'eau sont constatées à l'intérieur du bâtiment depuis deux mois ; si elles étaient apparues plus tôt, les travaux de rénovation nécessaires auraient été entrepris depuis longtemps.

6. Fibre optique

M. G. Rana Zolana demande où en est le projet d'installation de la fibre optique sur le territoire communal.

M. A. Walder l'informe que les Services industriels de Genève et Swisscom se sont répartis le territoire cantonal pour la mise en place de la fibre optique jusqu'à l'intérieur des appartements d'ici à 2020. Actuellement, les villages de Bardonnex et de Croix-de-Rozon sont desservis par des installations permettant de recevoir Swisscom TV, ceci pour autant d'être suffisamment proche du boîtier. Il y a quelques années, le Conseil municipal a voté l'installation de nouveaux boîtiers desservant les villages de Landecy et Charrot ; il s'agit d'installations ne permettant pas d'obtenir la vitesse la plus rapide. Pour cela, il faudrait entreprendre des travaux qui pourraient s'élever à quatre millions pour couvrir l'ensemble de la commune.

M. N. Dewaele souligne que, parallèlement à la fibre optique, il existe le DVB (Digital Video Broadcasting – Terrestrial) ou TNT (télévision numérique terrestre) qui est disponible depuis environ six mois et dont l'émetteur se situe au Salève. Il est ainsi possible d'obtenir une cinquantaine de chaînes numériques à un coût raisonnable.

7. APEBar – collecte de livres

M. A. Krasnosselski demande si l'Exécutif a un *feed-back* de la collecte de livres organisée par l'APEBar en vue d'étoffer la future bibliothèque.

Mme B. Guex-Crosier n'était pas présente lors de la collecte mais elle a entendu de bons échos.

8. Route des Ravières – transit de camions

M. N. Dewaele indique qu'il croise, chaque jour, des camions empruntant la route des Ravières alors que celle-ci est interdite aux poids-lourds.

9. Route d'Annecy – panneau publicitaire

Mme S. Schrag remercie la mairie d'avoir fait enlever le panneau publicitaire qui masquait la visibilité au niveau du 257, route d'Annecy.

10. Bibliobus

M. B. Boymond demande si le bibliobus fait toujours autant d'arrêts dans la commune.

Mme B. Guex-Crosier l'informe que le nombre d'arrêts est toujours le même, soit dans les villages de Croix-de-Rozon, Charrot et Bardonnex.

11. Associations communales – locaux de rangement

M. B. Boymond a rencontré plusieurs responsables d'associations communales qui lui ont fait part de leur souci de manque d'espaces de rangement. Il demande s'il existe des opportunités dans les bâtiments communaux.

12. Chemin Surpierre

M. B. Boymond demande s'il serait possible de limiter la circulation du chemin Surpierre aux riverains ; il semblerait, en effet, qu'il soit fréquemment utilisé comme route de transit.

13. Saint-Patrick

M. B. Boymond rappelle que la compagnie des sapeurs-pompiers organisera, le 17 mars prochain, la fête de la Saint-Patrick au hangar de Compesières.

14. Séance pour les Seniors

Mme B. Guex-Crosier convie les membres du Conseil municipal intéressés à participer à la séance d'information destinée aux jeunes Seniors qui se déroulera le 20 mars prochain à 18h30 à la salle polyvalente.

VIII CALENDRIER

Commissions	Aménagement	26.03.12	20h00	Salle des commissions
	Bâtiments et école	24.04.12	20h30	Salle des commissions
	EDD	02.04.12	20h00	Salle des commissions

Finances	18.04.12	20h30	Salle des commissions
Routes, travaux, et emplacements communaux	13.03.12	19h00	Salle des commissions
Sociale et culture	03.04.12	20h30	Salle des commissions
Bureau	04.04.12	18h30	Mairie
Conseil municipal	17.04.12	20h30	Salle des chevaliers
Course du Conseil municipal	09.06.12		

Le président remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à partager le verre de l'amitié à la salle des commissions, il lève la séance à 21h05.

Daniel Fischer, président

Tatiana Hoyos Bajrami, vice-présidente

Genève, le 9 mars 2012/fb